

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 janvier 2024

FACILITER LA TRANSFORMATION DES BUREAUX EN LOGEMENTS - (N° 2003)

SOUS-AMENDEMENT

N ° CE56

présenté par
M. Echaniz et les membres du groupe Socialistes et apparentés
à l'amendement n° CE|53 de M. Daubié

ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.